



Question écrite N°.....

no 3091

Allo le 117 ? Ja ! Was wollen Sie ?

Les centrales d'alarme et d'engagement 144 réceptionnent tous les appels sanitaires d'urgence et assurent l'engagement et la coordination de tous les moyens sanitaires permettant la bonne prise en charge des personnes malades, accidentées ou en détresse. Pour le Canton du Jura, c'est la centrale CASU 144 Fribourg Jura qui s'occupe de gérer les appels, ce depuis environ une année.

Un 1^{er} bilan récent démontre l'excellent fonctionnement du CASU, et ce regroupement, qui avait éveillé quelques craintes, n'est plus du tout remis en cause.

On ne peut en dire de même du N°117, numéro sensé nous mettre en ligne directement avec la police cantonale.

Nous en voulons pour preuve la petite mésaventure d'un citoyen jurassien circulant un matin de septembre, vers 7h de Lucelle en direction de la Baroche.

Il fut surpris par un troupeau de bovins errant au milieu de la chaussée.

Voulant prévenir tout accident et par la même la police il composa le N° 117.

Quelle ne fut sa surprise d'entendre son interlocuteur répondre en Semslerdeutsch et de ne parler quasiment aucun mot de français.

Ceci peut paraître normal pour un policier fribourgeois exerçant ...dans la Singine.

Après quelques explications et échanges, une douce musique, et surtout 3'18", il fut mis en relation avec la police jurassienne.

Précision utile, dès cet instant le cas fut rapidement réglé, mais !!

Certes ici il n'y avait pas grande urgence, mais on peut s'imaginer que ce n'est pas toujours le cas

Ceci nous laisse un peu dubitatif, mais surtout nous interroge quant à la manière dont sont pris en charge les appels au N°117 ainsi qu'au N° 118 pour les appels d'urgence pour le feu. Nous demandons donc au gouvernement de répondre aux questions suivantes.

1. Qui prend en charge les appels émanant du territoire jurassien au N° 117 et N° 118 ?
2. L'endroit où l'on se trouve, influence-t-il la prise en charge de ces appels ?
3. Combien d'appels par année transitent par ces numéros ?
4. Existe-il un autre numéro ou moyen pour contacter la police ou les pompiers en cas d'urgence ?

D'avance nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 24 octobre 2018

Au nom du groupe PLR

Stéphane Brosy